



Direction régionale de l'agriculture
et de la forêt du Nord/ Pas de Calais

Service Régional de la Formation et
du Développement

Cité Administrative
B.P. 505
59022 LILLE CEDEX

ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 2004Q59X0006

**Délivrée en application de la loi n°99-5 du 6 janvier 1999
relative aux animaux dangereux et errants et à la protection animale
article L 214-6 IV du Code Rural**

La présente attestation de connaissances pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques est délivrée conformément aux dispositions visées à :

- l'article 1/c du décret n°2000-1039 du 23 octobre 2000 relatif aux modalités de délivrance du certificat de capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques,
- l'article L 914-6(IV, 3°) du code rural, et à l'arrêté du 1^{er} février 2001 relatif aux modalités de demande et de délivrance du certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Cette attestation est délivrée après réussite aux épreuves d'évaluation organisées par le centre habilité de:

CFPPA d'ARRAS Route de Cambrai 62217 TILLOY LES MOFFLAINES

Le : 22 Janvier 2004

à: TILLOY LES MOFFLAINES

à: Madame NOWICKI SIMON Amélie

40 Rue Dorvillers 59171 ERRE

Née le : 22/06/1977 à Condé Sur Escaut (59)

Fait à Lille,
Le 06 Février 2004

**Pour Le Directeur Régional de l'Agriculture et de
la Forêt Nord – Pas De Calais**

Pour le Directeur Régional
de l'Agriculture et de la Forêt
L'Ingénieur
Le Chef du Service Régional de la Formation et
du Développement
Chef du Service
de la Formation et du Développement



P. LECLERCQ

M. Patrick LECLERCQ